

Organisation et structure

La Fédération des coopératives Migros est une fédération de coopératives au sens des articles 921 et ss du Code des obligations. Celle-ci, les coopératives régionales qui lui sont affiliées, de même que les entreprises qui leur appartiennent et les fondations, forment ensemble la communauté Migros, ou plus simplement: Migros.

Forme juridique et tâche

La Fédération des coopératives Migros (FCM) coordonne les activités de Migros, établit sa stratégie et représente la communauté Migros à l'extérieur. En tant que prestataire de services de Migros, elle pourvoit à l'approvisionnement des coopératives régionales en assurant l'achat centralisé et la production de marchandises. Elle poursuit cet objectif également au travers de la création de filiales ou du rachat total ou partiel d'entreprises tierces.

Les organes de la FCM sont constitués de l'assemblée des délégués, de l'administration, de la direction générale (gestion opérationnelle) et de l'organe de révision.

Statuts et règlements

Capital de la coopérative – répartition et responsabilité

Le capital social de la FCM s'élève à 15 mio. CHF. (Rapport financier du groupe Migros, périmètre de consolidation, page 124). Les parts sociales d'une valeur nominale de 1'000 CHF, sur lesquelles un intérêt de 4 % est servi, sont incessibles.

Coopératives régionales	Part
Coopérative Migros Zurich (CMZ)	32.3 %
Coopérative Migros Aar (CMAA)	19.8 %
Coopérative Migros Suisse orientale (CMSO)	11.4 %
Coopérative Migros Bâle (CMBS)	10.0 %
Coopérative Migros Genève (CMGE)	7.2 %
Coopérative Migros Vaud (GMVD)	4.8 %
Coopérative Migros Lucerne (CMLU)	4.6 %
Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg (CMNE-FR)	4.4 %
Coopérative Migros Tessin (GMTI)	3.8 %
Coopérative Migros Valais (CMVS)	1.7 %

Selon les statuts, le pourcentage de parts sociales (qui ne représentent pas des titres de participation) à souscrire par chaque coopérative dépend de son chiffre annuel des ventes de détail. Le nombre de parts sociales détenues par les coopératives est basé sur la clé de répartition de 1957. Étant donné qu'il n'était ensuite plus nécessaire d'émettre de nouvelles parts sociales pour assurer le financement de la FCM et que la répartition des parts n'a aucun impact sur l'exercice des droits de vote, l'administration a renoncé à toute modification de la répartition et conservé celle de 1957.

La FCM répond de ses engagements exclusivement sur sa fortune.

Fédération des coopératives Migros

Coopératives

Migros Aar



Président de l'administration Jürg Stöckli (depuis le 01.12.2025); Kurt Plattner (ad interim); Jörg Blunschli (jusqu'au 21.03.2025)

Présidente du comité coopératif Anja Fischer

Directeur Reto Sopranetti

Effectif du personnel 7'539 (-11.4 %)

Nombre de coopératrices et coopérateurs 544'657 (+0.9 %)

Chiffre d'affaires (y compris les filiales) 3'062 mio. CHF (-6.2 %)

➤ Migros Aar

Migros Bâle



Président de l'administration Miguel Serrano

Présidente du comité coopératif Nadia Eberle

Directrice Anita Weckherlin

Effectif du personnel 2'517 (-14.5 %)

Nombre de coopératrices et coopérateurs 168'336 (+0.6 %)

Chiffre d'affaires (y compris les filiales) 866 mio. CHF (-6.6 %)

➤ Migros Bâle

Migros Genève



Présidente de l'administration Sophie Dubuis

Présidente du comité coopératif Barbara Daldini

Directeur Grégory Décaillet

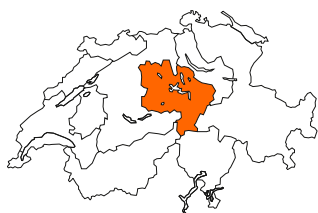
Effectif du personnel 2'168 (-9.4 %)

Nombre de coopératrices et coopérateurs 133'330 (+0.5 %)

Chiffre d'affaires (y compris les filiales) 1'033 mio. CHF (-6.5 %)

➤ Migros Genève

Migros Lucerne



Président de l'administration Felix Meyer

Présidente du comité coopératif Helen Graber Lengwiler

Directeur Guido Rast

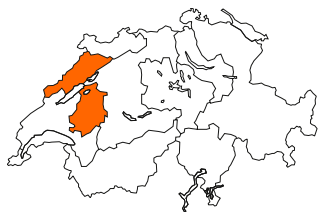
Effectif du personnel 4'432 (-3.0 %)

Nombre de coopératrices et coopérateurs 210'512 (+1.2 %)

Chiffre d'affaires (y compris les filiales) 1'532 mio. CHF (-0.7 %)

➤ Migros Lucerne

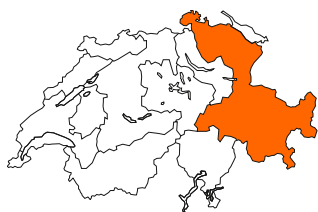
Migros Neuchâtel-Fribourg



➤ Migros Neuchâtel-Fribourg

Président de l'administration Thierry Grosjean
Présidente du comité coopératif Isabelle Rérat
Directeur Jean-Marc Bovay
Effectif du personnel 1'708 (-1.6 %)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 127'108 (+1.1 %)
Chiffre d'affaires (y compris les filiales) 753 mio. CHF (-0.3 %)

Migros Suisse orientale



➤ Migros Suisse orientale

Président de l'administration Nicolò Paganini
Présidente du comité coopératif Nicole Donno
Directeur Martin Lutz
Effectif du personnel 8'466 (-6.3 %)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 426'292 (+1.0 %)
Chiffre d'affaires (y compris les filiales) 2'393 mio. CHF (-3.8 %)

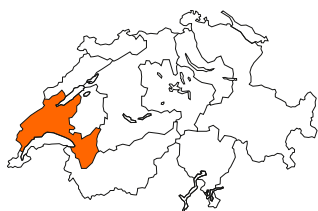
Migros Tessin



➤ Migros Tessin

Président de l'administration Gianni Roberto Rossi
Président du comité coopératif Daniele Poggiali
Directeur Mattia Keller
Effectif du personnel 1'093 (-9.3 %)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 103'001 (-0.5 %)
Chiffre d'affaires (y compris les filiales) 378 mio. CHF (-9.7 %)

Migros Vaud



➤ Migros Vaud

Président de l'administration Bernard Pittet
Présidente du comité coopératif Laura Locatelli
Directeur Anton Chatelan
Effectif du personnel 3'224 (-1.7 %)
Nombre de coopératrices et coopérateurs 165'231 (+1.5 %)
Chiffre d'affaires (y compris les filiales) 1'102 mio. CHF (-2.6 %)

Migros Valais



➤ Migros Valais

Président de l'administration Andreas Biner

Présidente du comité coopératif Mélanie Zuber

Directeur Mario Caldelari

Effectif du personnel 1'219 (-7.0 %)

Nombre de coopératrices et coopérateurs 87'738 (+1.5 %)

Chiffre d'affaires (y compris les filiales) 473 mio. CHF (-2.3 %)

Migros Zurich



➤ Migros Zurich

Président de l'administration Christian Biland

Président du comité coopératif Daniel Schindler

Directeur Patrik Pörtig

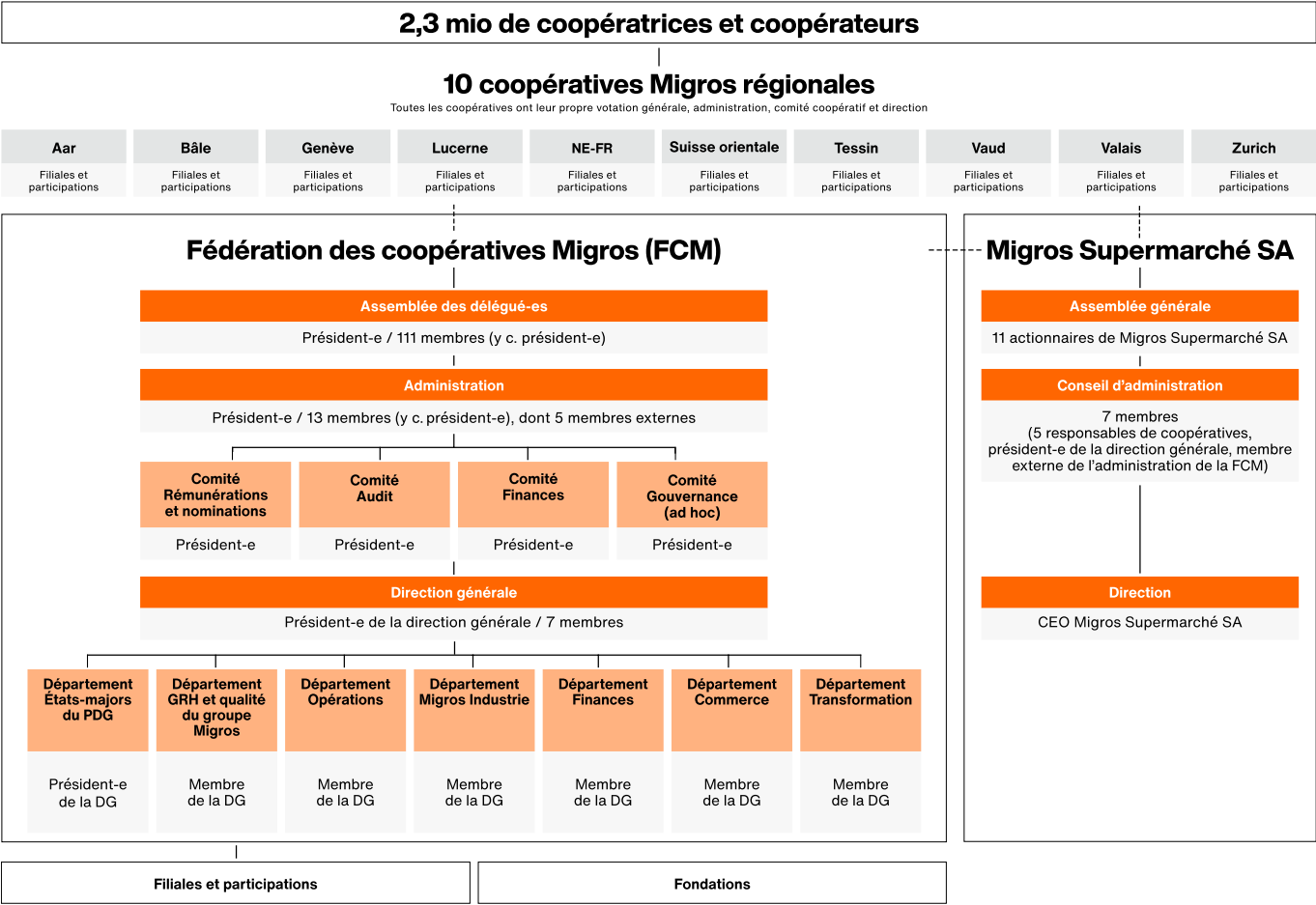
Effectif du personnel 6'171 (-8.1 %)

Nombre de coopératrices et coopérateurs 337'506 (+1.1 %)

Chiffre d'affaires (y compris les filiales) 4'023 mio. CHF (-3.7 %)

Organigramme

État: 31.12.2025



Assemblée des délégués

Deux assemblées des délégués ont été organisées en 2025. Au-delà de l’accomplissement des tâches statutaires, la transformation et la vision 2035 étaient au premier plan.

Composition et mode de désignation

L’assemblée des délégués (AD) du 22 mars 2025 s’est tenue à l’occasion du 100e anniversaire sous le chapiteau DAS ZELT à Zurich et s’est clôturée par un événement culturel. Au-delà de l’accomplissement des tâches statutaires, un rapport sur la situation de Migros Supermarché SA a été présenté.

Lors de l’AD du 8 novembre 2025, l’accent a été mis sur des informations relatives à la transformation du groupe Migros et sur l’approbation de la vision 2035 applicable à l’échelle du groupe.

Selon les statuts, l’assemblée des délégués de la Fédération des coopératives Migros (FCM) compte 111 membres au total. Parmi ceux-ci, cent sont des représentants et représentantes des coopératives régionales élus en votation générale par les membres de ces dernières. Toutes les coopératives ont droit à cinq délégués au moins, l’effectif restant étant réparti entre elles au prorata du nombre de coopérateurs et coopératrices recensés au cours des deux dernières années civiles ayant précédé les élections. À ces délégations s’ajoute une représentation ad hoc désignée par chacune des dix coopératives. L’assemblée des délégués est dirigée par une présidente externe indépendante.

La répartition du nombre des délégués (élus) par coopérative est la suivante:

Coopératives régionales	Délégués élus
Coopérative Migros Aar (CMAA)	17
Coopérative Migros Suisse orientale (CMSO)	14
Coopérative Migros Zurich (CMZ)	12
Coopérative Migros Bâle (CMBS)	9
Coopérative Migros Lucerne (CMLU)	9
Coopérative Migros Vaud (CMVD)	9
Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg (CMNE-FR)	8
Coopérative Migros Genève (CMGE)	8
Coopérative Migros Tessin (CMTI)	7
Coopérative Migros Valais (CMVS)	7

Mode de travail et compétences

L'assemblée des délégués est dotée d'un bureau (bureau de l'assemblée des délégués), ainsi que de deux groupes de travail permanents dénommés Fonds de soutien Migros et Rapport de gestion de l'administration, dont les missions et l'organisation sont définies dans le règlement d'organisation de l'assemblée des délégués, ainsi que dans le cadre de mandats.

Au nombre des prérogatives de l'assemblée des délégués figurent en particulier l'adoption et la modification des statuts, l'élection et la révocation des membres de l'administration, de même que les décisions portant sur la fixation et la modification des principes de la politique commerciale de Migros. En outre, il lui appartient d'approuver le rapport d'activité et les comptes annuels de la FCM ainsi que les comptes consolidés (du groupe), de se prononcer sur l'utilisation du bénéfice du bilan et d'octroyer la décharge à l'administration et à la direction générale. Enfin, l'élection de l'organe de révision relève également de sa compétence.

Membres de l'assemblée des délégués

Les cent délégués ont été élus par les organes des coopératives régionales pour le mandat 2024-2028. Ils forment l'assemblée des 111 délégués, conjointement avec la présidente de cet organe et les dix représentants et représentantes des administrations des coopératives régionales.

7 Membres de l'assemblée des délégués**Bureau de l'assemblée des délégués**

Le bureau de l'assemblée des délégués de la FCM s'est réuni à quatre reprises en 2025. Interface majeure entre l'administration et l'assemblée des délégués, il prépare les objets inscrits à l'ordre du jour pour l'assemblée des délégués.

**Edith Spillmann**

(1961 CH)

Présidente de l'assemblée des délégués de la FCM (depuis 2024, élue jusqu'en 2026)

Spécialiste de l'exportation BF, responsable du commerce international avec diplôme fédéral, DAS HES Human Resources Management, CAS droit du travail et des assurances sociales

Principaux mandats

Aucun

Expérience/parcours professionnel**1981–1993**

Emplois dans des entreprises commerciales internationales à Genève et à Zurich

1994–1997

Account Manager Export, Mibelle Cosmetics AG, Buchs/AG

1998–2000

Responsable du service Distribution internationale, Schneider (Europe) / Pfizer Medical Technology Group

2001–2016

Responsable Services clientèle internationale, HR Manager Europe, Meritor (anciennement ArvinMeritor)

2017–heute

Direction HR Business Partner et responsable adjointe RH, Arnold AG (BKW Infra Services)

Membres du bureau de l'assemblée des délégués de la FCM

Dirk Langer (CMGE)

Vice-président de l'assemblée des délégués de la FCM (depuis 2024)

Nadia Bregoli (CMTI)

Membre du bureau de l'assemblée des délégués de la FCM (depuis 2020)

Chris Leduc (CMBS)

Membre du bureau de l'assemblée des délégués de la FCM (depuis 2024)

Tanja Zaugg (CMAA)

Membre du bureau de l'assemblée des délégués de la FCM (depuis 2024)

➤ Bureau de l'assemblée des délégués

Groupe de travail Fonds de soutien Migros

Lors des quatre réunions qu'il a tenues au cours de l'exercice, le groupe de travail Fonds de soutien Migros a débattu des demandes soumises pour des projets d'aide et évalué les contributions de soutien à cet égard.

Membres du groupe de travail Fonds de soutien Migros

Claudia Zen-Ruffinen (CMVS), présidente du groupe de travail (depuis 2024; membre depuis 2020)

Christina Dahinden (CMLU)

Karl Linder (CMBS)

Mohan Mani (CMZ)

Urs Michel (CMLU)

Sabine Spring (CMNE-FR)

Sabine Weidermann-Dobler (CMAA)

Groupe de travail Rapport de gestion de l'administration

Le groupe de travail Rapport de gestion de l'administration a tenu deux séances pour discuter du rapport de gestion de l'administration et des comptes 2024, et a émis une prise de position à l'attention de l'assemblée des délégués.

Membres du groupe de travail Rapport de gestion de l'administration

Christian Meier (CMAA), président du groupe de travail (depuis 2024)

Marie-France Aubry (CMNE-FR)

Thomas Brändli (CMAA)

Adrien Sovrano (CMVD)

➤ Groupes de travail de l'assemblée des délégués

Administration

L'administration assume la responsabilité de la conduite générale de la communauté Migros. Elle définit la stratégie, veille à instaurer des structures performantes de direction et d'organisation, et représente Migros à l'extérieur.

En 2025, l'administration de la Fédération des coopératives Migros a tenu sept séances d'une durée comprise entre 6 et 10 heures, dont une séance virtuelle qui n'a duré qu'une demi-heure.

Au-delà de l'accomplissement des tâches statutaires et de l'établissement de rapports sur tous les domaines d'activité stratégiques de Migros, y compris les filiales, l'année anniversaire a été marquée par la transformation – l'accent ayant été mis en particulier sur le renforcement de l'activité principale, un ajustement ciblé du portefeuille et l'élaboration de la vision 2035. L'administration de la FCM a également nommé la nouvelle responsable du département GRH et qualité du groupe Migros à compter du 1er novembre 2025.

Composition et mode de désignation

Fin 2025, l'administration se composait de 13 membres, dont six membres externes et indépendants et sept membres internes. La présidente et les cinq personnalités du monde de l'économie, de la finance et des technologies de l'information siègent en qualité de membres externes et indépendants. Les cinq représentants et représentantes des dix coopératives régionales et les deux représentants du personnel sont considérés comme internes ou non indépendants. Le président de la direction générale et le président de la Fondation G. et A. Duttweiler participent aux séances avec voix consultative. Fin 2025, quatre membres étaient des femmes, soit une proportion de 30.8 %.

À l'exception des cinq représentants et représentantes des coopératives régionales, qui sont désignés par les coopératives régionales, les membres sont élus par l'assemblée des délégués de la FCM. Ils sont en fonction pour une période de deux ans et sont rééligibles dans la mesure où la durée maximale de mandat, à savoir de douze ans, n'a pas été dépassée et où la limite d'âge fixée à 70 ans n'a pas été atteinte.

Modes de travail et compétences

96 %

de taux de participation aux séances

L'administration prend ses décisions à la majorité simple des membres présents, les règles usuelles en matière de récusation étant réservées. Le travail préparatoire approfondi effectué notamment au sein des comités permet de débattre de manière efficace et fructueuse des questions à traiter dans le cadre des séances plénières de l'administration. Au cours de l'exercice sous revue, le taux de participation des membres était de 96 %.

Dès qu'ils en ont connaissance, tous les membres de l'administration sont tenus de déclarer sans délai tout conflit d'intérêts à la présidente. Cela vaut aussi bien pour les conflits d'intérêts d'ordre général que pour ceux en lien avec un sujet débattu au sein d'un organe. Si un membre se trouve dans un tel conflit, il ne participe ni au débat ni au processus de recherche de décision, cela pour autant que les intérêts concernés soient touchés.

L'administration veille à ce que les obligations en matière d'annonce et de récusation soient effectivement remplies. Elle veille à ce que les situations concernées soient contrôlées et documentées chaque année. Tous les membres demandent l'approbation de leurs nouveaux mandats (internes et externes) à la présidente avant de les accepter. Cette dernière donne des informations sur les mandats des différents membres de l'administration et mène au besoin une discussion en instance.

Chaque année, l'administration et ses comités analysent dans le cadre d'une autoévaluation le mode de travail de celle-ci et ses performances. Les conclusions auxquelles débouche cet exercice font l'objet d'une mise en œuvre continue dont la progression est, elle aussi, débattue régulièrement.

Au nombre des compétences de l'administration figurent en particulier:

- La définition de la stratégie et des objectifs commerciaux et idéaux de Migros
- La surveillance et la coordination de la réalisation de ces objectifs
- La mise en place de structures de direction et d'organisation efficaces au sein de Migros
- L'exécution des décisions de l'assemblée des délégués de la FCM
- La représentation de Migros auprès des tiers
- La nomination et surveillance de la direction générale de la FCM

L'administration délègue la gestion opérationnelle à la direction générale placée sous l'autorité de son président. Cela comprend également la haute direction des filiales et des participations de la FCM, dont les membres internes du conseil d'administration sont nommés par les membres de la direction générale. Des membres externes du conseil d'administration, par exemple pour la Banque Migros, sont nommés par l'administration FCM lorsqu'une expertise supplémentaire s'avère nécessaire ou lorsque les contraintes légales l'exigent.

Les responsabilités et compétences des membres de l'administration sont précisées par le règlement d'organisation de cet organe, ainsi que par les règlements établis pour les comités.

➤ Fédération des coopératives Migros

Composition de l'administration

L'administration de la Fédération des coopératives Migros est composée actuellement de 13 membres (état: 31.12.2025), élus jusqu'au 30 juin 2026.

Présidente



Ursula Nold

(1969 CH)

Présidente de l'administration depuis 2019,
élue jusqu'en 2026

Comités: Rémunérations et nominations (présidente), organisme d'évaluation
Executive MBA Université de Saint-Gall (HSG), International Directors Program
INSEAD Fontainebleau/F, Advanced Certificate in Corporate Governance, INSEAD
Fontainebleau/F

Principaux mandats

Be-advanced AG, Berne (prés. du CA); Nold Immobilien AG, Köniz (cofondatrice et
prés. du CA); Fondation Pestalozzi, Zurich (membre du conseil de fondation);
Fondation Bühnen Bern (membre du conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

1989–1999

Enseignement à différents échelons de l'Université populaire de Berne

1996–1999

Directrice d'école

1999–2005

Responsable de la gestion de la qualité et de la communication / marketing
INFORAMA

2005–2021

Chargée de cours à la Haute école pédagogique de Berne, Développement des
cadres et systèmes

2008–2019

Présidente de l'assemblée des délégués de la FCM

2014–aujourd'hui

Divers mandats d'administration et de conseil de fondation

2019–aujourd'hui

Présidente de l'administration de la FCM

Membres externes indépendants

**Martin Künzi**

(1961 CH)

Membre depuis 2020, élu jusqu'en 2026

Comités: Finances (président), audit

Executive MBA Université Rochester-Bern

Administrateur professionnel indépendant

Principaux mandats

World Federation of the Sporting Goods Industry (Honorary Director); Ledeco Sàrl Genève (membre du CA); ABUSIZZ AG (prés. du CA)

Expérience/parcours professionnel**1989–1992**

Contrôleur financier au sein du groupe REHAU, Berne

1992–1999

Diverses fonctions au sein du groupe Simeco (Interdiscount, Microspot), Jegenstorf, en dernier lieu en tant que CFO

1999–04.2022

CFO/CEO adjoint pour IIC-INTERSPORT International Corporation, Berne

2022–aujourd'hui

Administrateur professionnel indépendant

**Cédric Moret**

(1969 CH)

Membre depuis 07.2024, élu jusqu'en 2026

Comités: Rémunérations et nominations, Gouvernance, Organisme d'évaluation

MBA Harvard Business School

Directeur général et copropriétaire d'ELCA Group

Principaux mandats

Digital (Switzerland) (membre du CA); Vaudoise Assurances (membre du CA)

Expérience/parcours professionnel**1992–1993**

Direction de la plus grande organisation étudiante de Suisse, AIESEC Switzerland, Berne

1993–2000

Brand Manager chez Procter & Gamble sur différents sites

2001–2014

Associate Director et membre du comité exécutif de Suisse chez McKinsey & Company, Genève

2017–2022

Membre du conseil d'administration d'ODDO BHF (Switzerland), Zurich

2015–aujourd'hui

Directeur général et copropriétaire d'ELCA Group, Lausanne

**Cornelia Ritz Bossicard**

(1972 CH)

Membre depuis 2020, élue jusqu'en 2026

Comités: Audit, Gouvernance (présidente)

MSc Business Administration Université de Lausanne, experte-comptable dipl., US CPA

Propriétaire de l'entreprise 2bridge AG

Principaux mandats

Conseil des EPF, Berne (membre); Confiseur Läderach Holding AG et Läderach (Schweiz) AG, Ennenda (membre du CA); Swiss-American Society (membre du CA); Cäsar Ritz Stiftung Niederwald (prés. du conseil de fondation); IVF HARTMANN AG et IVF HARTMANN Holding AG (prés. du CA); Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Saint-Gall (membre du conseil de fondation); Audermars Piguet Holding S.A., Le Brassus (membre du CA depuis 05.2025)

Expérience/parcours professionnel**1995–2014**

Diverses fonctions en tant que Audit Director chez PricewaterhouseCoopers AG (PwC), Zurich, Silicon Valley, États-Unis et Lausanne

2014–2016

Consultante en gestion indépendante

2014–2020

Administratrice de Valora Holding AG, MuttENZ

2015–2024

Administratrice Ferguson Finance Schweiz SA, Baar

2018–2024

Présidente de swissVR, Rotkreuz

2020–2024

Administratrice de Mitreva SA, Zurich

2016–aujourd'hui

Fondatrice et managing partner 2bridge AG, Uster

**Christoph Tonini**

(1969 CH + I, vice-président depuis 07.2024)

Membre depuis 2020, élu jusqu'en 2026

Comités: Finances, Rémunérations et nominations, Organisme d'évaluation

Executive MBA Université de Saint-Gall (HSG)

Administrateur professionnel indépendant

CEO SMG Swiss Marketplace Group

Principaux mandats

Right To Play Switzerland (membre du conseil de fondation); Lift AG, Regensdorf (membre du CA); Marquard Media Group, Zoug (prés. du CA); Radio Zürisee AG, Rapperswil (membre du CA); Properti, Zurich (membre du CA)

Expérience/parcours professionnel**1998–2001**

Responsable des finances et du contrôle de gestion chez Ringier Europe, Zurich

2000–2003

Responsable de Ringier Roumanie et Hongrie

2003–2012

Diverses fonctions chez Tamedia, dont celles de responsable médias Suisse et de responsable du numérique, Group CFO

2013–06.2020

CEO de Tamedia, soit de TX Group à partir du 01.01.2020

07.2020–aujourd'hui

Administrateur professionnel indépendant

02.2023–aujourd'hui

CEO SMG Swiss Marketplace Group

**Hubert Weber**

(1962 D)

Membre depuis 2020, élu jusqu'en 2026

Comités: Audit (président)

MBA Universität Hohenheim, Stuttgart/D, Administrateur professionnel indépendant

Principaux mandats

Food & Drink Europe Federation, Bruxelles (prés. du CA); MSM AG (membre du CA depuis 07.2024); Fazer Group, Helsinki (membre du CA depuis 05.2025)

Expérience/parcours professionnel**1988–2000**

Diverses fonctions chez KRAFT Jacobs Suchard, Zurich et Brême/D, dont celle de directeur des ventes européennes

2000–2012

Diverses fonctions chez KRAFT Foods Zurich, Madrid/E et Londres/GB, en tant que président Coffee Global et Europe; vice-président, directeur général Iberia; vice-président et directeur général Tassimo Global; directeur principal des ventes Kraft Foods International

2013–2019

Executive Vice President et President Mondelez Europe, Zurich

07.2020–aujourd'hui

Administrateur professionnel indépendant

Membres internes



Anne-France Bonny

(1977 CH)

Directrice des ventes SM/hard-discount chez Migros Vaud (représentante du personnel) depuis 07.2024, élue jusqu'en 2026
HEIG-VD en économie d'entreprise, CAS Leadership

Principaux mandats

Aucun

Expérience/parcours professionnel

1998–2000

Assistante de gestion de projet PubliGroupe AG

2000–2004

Assistante de direction des ventes Publicitas AG

2004–2010

Adjointe Marketing Edipresse Publicitas AG

2010–2012

Responsable Publicité Migros Vaud

2012–2025

Responsable Marketing Migros Vaud

2025-aujourd'hui

Directrice des ventes supermarché/hypermarché chez Migros Vaud

**Jean-Marc Bovay**

(1966 CH)

Directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg

Membre depuis 2017, élu jusqu'en 2026

Comités: Gouvernance

Cuisinier diplômé

Principaux mandats

Marin Centre SA (prés. du CA); Fondation du Prix Adèle Duttweiler (prés. du conseil de fondation); Fondation Pré Vert du Signal de Bougy (membre du conseil de fondation); Strega SA (prés. du CA); Au Léopold SA (prés. du CA); Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (membre du CA); Migros Marketing Romand SA (membre du CA)

Expérience/parcours professionnel**1986–2000**

Diverses fonctions chez Migros Neuchâtel-Fribourg

2000–2002

Responsable du département Gastronomie chez Migros Neuchâtel-Fribourg

2003–2011

Responsable du département Vente chez Migros Neuchâtel-Fribourg

2012–2017

Responsable des départements Expansion, Logistique et Gastronomie chez Migros Neuchâtel-Fribourg

2017–aujourd'hui

Directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg

**Anton Chatelan**

(1963 CH, vice-président depuis 2021)

Directeur de Migros Vaud

Membre depuis 2019, élu jusqu'en 2026

Comptable avec brevet fédéral

Principaux mandats

Miduca SA (vice-prés. du CA); Verteilbetrieb Migros AG (vice-prés. du CA); Migros Marketing Romand SA (membre du CA); Caisse de pensions Migros CPM (membre du conseil de fondation); Fondation Pré Vert du Signal de Bougy (prés. du conseil de fondation); Fondation du Prix Adèle Duttweiler (membre du conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel**1983–1988**

Gestion de mandats dans la société fiduciaire Coopers & Lybrand, Lausanne

1988–1989

Chef comptable chez Bujard Fils S.A., Lutry

1989–1993

Chef comptable chez Danzas Voyages SA, Genève et Zurich

1993–1998

Responsable finances, administration, IT, RH et formation chez Optigal S.A., Lausanne

1999–2008

CFO et membre de la direction de REDACTS Suisse et Italie (La Redoute, VertBaudet) VPC, Montreux

2008–2010

Responsable RH et Sécurité chez Migros Vaud (membre de la direction)

2010–2015

Responsable RH, Finances et Sécurité chez Migros Vaud (membre de la direction)

2016–2018

Responsable Marketing et Vente supermarchés/hypermarchés, marchés spécialisés, Gastro Migros Vaud (membre de la direction)

2019–aujourd'hui

Directeur de Migros Vaud

**Grégory Décaillet**

(1977 CH)

Directeur de Migros Genève

Membre depuis 2024, élu jusqu'en 2026

Comités: Finances

Gestionnaire du commerce de détail

International Retail Management Certificate Program Université de St-Gall

Principaux mandats

Pré-Vert (Signal de Bougy) (vice-prés. du conseil de fondation); Fondation du Prix Adèle Duttweiler (membre du conseil de fondation); Migros Marketing Romand SA (membre du CA); MLR SA (administrateur); CBSA SA (administrateur); Migros Hong Kong & Migros Inde (président du conseil); Comité économique régional Chambre de Commerce, d'industrie et des services Genève (membre)

Expérience/parcours professionnel**2010–2014**

Manor AG, responsable du département Gestion des marchandises, membre de la direction de Hardgoods

2013–2017

Responsable de la direction Food & Gestion des approvisionnements de la FCM, membre de la direction des supermarchés Migros

2017–2018

Manor AG, Chief Merchandising Officer, directeur de Herma Ltd., membre du comité exécutif

2020–2023

Responsable de la direction Food & Gestion des approvisionnements de la FCM, membre de la direction des supermarchés Migros

2024–aujourd'hui

Directeur de Migros Genève

**Colin Frei**

(1985 CH)

System Architect Customer & Product FCM

Membre (représentant du personnel) depuis 06.2023, élu jusqu'en 2026

Information Technology, FHNW, Olten

Principaux mandats

Aucun

Expérience/parcours professionnel**2004–2006**

Responsable des achats et stage chez Hero, Lenzbourg

2006–2011

Développeur chez Internet Brands, Los Angeles, USA (à distance)

2011–2021

Développeur senior, Product Owner technique et Co-Lead chez Liip, Zurich

2021–aujourd'hui

System Architect Customer & Product FCM

**Patrik Pörtig**

(1979 CH)

Directeur de Migros Zurich

Membre depuis 07.2024, élu jusqu'en 2026

Comités: Finances Études de gestion d'entreprise HWZ, spécialisation marketing

Principaux mandats

movemi (prés. du CA); Ospena Group (prés. du CA); Fondation im Grüene (membre du conseil de fondation); Fondation du Prix Adèle Duttweiler (membre du conseil de fondation); Comité économique régional de la Banque nationale suisse (membre)

Expérience/parcours professionnel**2007–2010**

Responsable d'équipe Marketing et communication Ochsner Sport, Dietikon

2010–2013

Responsable Marketing et communication Ochsner Sport, membre de la direction de division, Dietikon

2013–2015

Responsable Distribution et responsable de division adjoint Ochsner Shoe, Dietikon

2015–2017

Responsable de division Ochsner Shoes et membre de la direction de Dosenbach-Ochsner AG, Dietikon

2017–06.2020

Directeur Dosenbach-Ochsner AG, Dietikon

07.2020–02.2024

CEO Migros Fachmarkt AG, Zurich

07.2024–aujourd'hui

Directeur de Migros Zurich

**Anita Weckherlin**

(1981 CH)

Directrice de Migros Bâle

Membre depuis 2022, élue jusqu'en 2026

Comités: Gouvernance

Master of Arts in Business Administration, Université de Zurich

Wesentliche Mandate

Fondation im Grünen Münchenstein (membre du conseil de fondation); Fondation du Prix Adèle Duttweiler (membre du conseil de fondation); Denner SA (membre du CA)

Berufliche Erfahrung/Werdegang**2008–2017**

Diverses fonctions chez LIDL Suisse SA, en dernier lieu en tant que responsable Organisation de la distribution

2017–2019

Change Transformation Officer, Magazine zum Globus AG

2020–2021

Chief Sales Officer et membre de la direction, Magazine zum Globus AG

12.2021–heute

Directrice de Migros Bâle

Comités

L'administration de la FCM travaille avec des comités permanents. Ces groupes spécialisés sont majoritairement, voire exclusivement composés de membres externes et indépendants de l'administration afin de faire valoir des connaissances spécifiques.

Comité Rémunérations et nominations

Le comité Rémunérations et nominations assume des tâches dans les domaines de la nomination et de la rémunération. Il examine les principes directeurs de la rémunération et les bases de la politique salariale, des propositions pour la rémunération des organes de Migros ainsi que pour celle des hauts responsables de Migros et les soumet à l'administration. Il fixe le salaire du Président de la direction générale et, sur proposition de ce dernier, les salaires des membres de la direction générale. En outre, il vérifie le rapport de rémunération annuel en tant que partie intégrante du rapport de gestion. En cas de besoin, la présidente de l'administration peut soumettre au comité d'autres questions relatives aux rémunérations et aux salaires pour consultation.

Le comité assure la planification de la relève et la promotion des talents au sein de Migros. Il a pour mission de veiller – dans le respect du règlement électoral – à ce qu'au sein de l'administration de la FCM et de la présidence de la direction générale, les postes soient occupés par les personnes les plus compétentes possibles. C'est dans cette optique qu'il émet des recommandations à l'administration. Par ailleurs, il soutient l'administration dans l'examen de la proposition de nomination des membres de la direction générale, soumise par le Président à la direction générale de l'administration. De plus, le comité dépose une demande auprès de l'administration pour les membres externes du conseil d'administration dans les filiales de la Fédération des coopératives Migros (FCM) qui ont des membres externes permanents.

En cas de conflits d'intérêts, les membres du comité concerné sont tenus de se récuser. Le comité est composé exclusivement de membres externes indépendants. Pour les nominations en suspens, le comité peut être complété par deux membres supplémentaires. En 2025, cinq séances ont eu lieu avec la composition suivante:

- Ursula Nold (présidente, externe, indépendante)
- Cédric Moret (externe, indépendant)
- Christoph Tonini (externe, indépendant)

Comité Audit

Le comité Audit soutient l'administration dans l'accomplissement de sa mission en matière de surveillance et de contrôle de la comptabilité, dans la rédaction du rapport financier de la FCM et du groupe Migros, des organes de révision, ainsi que dans la gestion du risque et de la conformité au sein de la FCM et du groupe Migros. Dans le domaine des rapports non financiers, il veille à la conformité avec les exigences légales. Les obligations et les compétences assignées à l'administration conformément à la loi, aux statuts et au règlement de l'organisation reviennent à l'administration de façon collective. Le comité Audit ne dispose d'aucune prérogative décisionnelle, à l'exception des décisions relatives aux plans de révision et du budget de rémunération de la révision externe et interne.

Dans l'exercice de sa tâche, le comité a libre accès au management de toutes les sociétés du groupe, ainsi qu'aux livres et pièces comptables de ces dernières. Il mène ses activités dans le respect des règles de bonne pratique auxquelles se conforment les grandes entreprises suisses. Le comité établit régulièrement un rapport à l'intention de l'administration sur les résultats de ses contrôles et, au besoin, recommande des mesures à prendre. Il est composé exclusivement de membres externes indépendants. Il s'est réuni sept fois en 2025 avec la composition suivante:

- Hubert Weber (président, externe, indépendant)
- Martin Künzi (externe, indépendant)
- Cornelia Ritz Bossicard (externe, indépendante)

Comité Finances

Le comité Finance veille à la bonne utilisation des moyens disponibles conformément aux stratégies, plans et directives adoptées par le groupe Migros. Il examine tout particulièrement les achats et les ventes des activités, ainsi que les gros investissements ou les désinvestissements de la FCM et de ses filiales, dans la mesure où celles-ci relèvent également de la responsabilité de l'administration. Il soumet en outre des recommandations à l'administration. Le comité Finances est majoritairement composé de membres externes indépendants. Il s'est réuni huit fois en 2025 avec la composition suivante:

- Martin Künzi (président, externe, indépendant)
- Grégory Décaillet (interne)
- Patrik Pörtig (interne)
- Christoph Tonini (externe, indépendant)

Comité Gouvernance

Le comité Gouvernance peut, en dernier recours, faire des demandes de sanctions et/ou de mesures à l'administration de la FCM pour protéger la réputation du groupe Migros, principalement à la suite des processus de compliance existants à l'échelle du groupe et de l'audit interne. Il se compose de deux membres externes de l'administration de la FCM, indépendants de Migros, dont l'un est également membre du comité Audit, de deux membres internes de l'administration, délégués par la coopérative régionale respective, et d'un membre du conseil de fondation de la Fondation G. et A. Duttweiler. Il ne s'est pas réuni en 2025.

- Cornelia Ritz Bossicard (présidente, externe, indépendante)
- Cédric Moret (externe, indépendant)
- Jean-Marc Bovay (interne)
- Anita Weckherlin (interne)
- Membre de la fondation (externe, indépendant)

Management

Le management est responsable de l'ensemble des activités opérationnelles de la Fédération des coopératives Migros. Il est constitué du président et des membres de la direction générale, ainsi que des responsables des divers domaines de direction.

Le président de la direction générale est nommé par l'administration de la Fédération des coopératives Migros (FCM). Le président dispose du pouvoir de donner des instructions et répond de la conduite opérationnelle de la FCM dans son ensemble. Les membres de la direction générale assument chacun la responsabilité de l'un des sept départements: CEO; GRH et qualité du groupe Migros; Operations; Migros Industrie; Finances; Commerce; Transformation.

Composition du management

La direction générale assure la gestion opérationnelle de la FCM et répond de la conduite des domaines de direction. Deux des sept membres sont des femmes, ce qui porte la part des femmes à 28.6 %.

Direction générale

État: 31.12.2025



Mario Irminger

(1965 CH)

Président de la direction générale de la FCM

Président depuis 05.2023

Diplôme d'expert-comptable, cours de management à l'INSEAD, Fontainebleau/F, et IMD Lausanne

Principaux mandats

Digitec Galaxus SA (membre du CA); Medbase AG (prés. du CA); Migros

Participations SA (prés. du CA); Migros Vita AG (prés. du CA); Migros

Supermarché SA (vice-prés. du CA); Fondation im Grüene Rüschlikon (vice-prés. du

CA); Fondation du Prix Fondation Adèle Duttweiler (membre du conseil de fondation)

Expérience/parcours professionnel

1985–1987

Gestionnaire de titres UBS AG

1987–1995

Expert-comptable ATAG Ernst & Young AG

1995–2010

CFO Heineken Switzerland AG

2010–2011

CFO Denner SA

2011–04.2023

CEO Denner SA

05.2023–aujourd'hui

Président de la direction générale de la FCM

**Matthias Wunderlin**

(1973 CH)

Vice-président de la direction générale FCM depuis 2022

Responsable du département Migros Industrie

Membre depuis 2019

Lic. ès sc. éco. Université de Zurich

Principaux mandats

Aproz Sources Minérales SA (prés. du CA); Delica AG (prés. du CA); ELSA Group SA (prés. du CA); Fresh Food & Beverage Group SA (prés. du CA); Migros Online SA (prés. du CA); Mibelle AG (prés. du CA); Micarna SA (prés. du CA); Coopérative Mobility (membre du CA)

Expérience/parcours professionnel**2000–2007**

Conseiller en gestion chez McKinsey & Company

2007–2013

Responsable de division chez Micasa et Do it + Garden

2013–2016

Chief Sales Officer et membre de la direction chez Charles Vögele, Pfäffikon SZ

2016–2018

Head of International Distribution & Channel Management et membre de la direction chez Scott Sports, Givisiez

2018

Responsable Direction Commerce numérique Migros FCM

2019–2021

Membre de la direction générale de la FCM, responsable du département Marketing

2022–07.2023

Vice-président de la direction générale de la FCM, responsable du département Marketing

08.2023–12.2023

Vice-président de la direction générale de la FCM, Chief Transformation Officer

12.2023–aujourd'hui

Membre de la direction générale de la FCM, responsable du département Industrie

**Rainer Baumann**

(1979 CH)

Responsable du département Operations

Membre depuis 2019

Doctor of Sciences EPFZ

Principaux mandats

Migrol AG (membre du CA); migrolino SA (membre du CA); Migros Verteilbetrieb AG (prés. du CA); Association digitalswitzerland (membre de l'Executive Team)

Expérience/parcours professionnel**bis 2007**

Propriétaire de la start-up informatique hyperCANT

2007–2009

Responsable de Global Data Networks au sein de l'équipe des cadres de United Security Providers

2009–2013

Diverses fonctions auprès de McKinsey & Company, Zurich, dont la dernière en date, Junior Partner du Business Technology Office (BTO) chez McKinsey & Company, Zurich

2013–2019

Diverses fonctions chez Swiss Re, dont la dernière en date, Managing Director, Head of Group Digital & Information Service

2019–aujourd'hui

Membre de la direction générale de la FCM, responsable du département Operations

**Thomas Eisele**

(1974 CH) Responsable du département Transformation depuis 11.2024, MA in Economics (lic. rer. pol.), Université de Bâle, 2001

Principaux mandats

Aucun

Expérience/parcours professionnel**2000–2002**

Head of Finance & Admin/COO (CO-Founder), ITHECA Group, Basel

2002–2004

Consultant, Buck Brunner Partner Treuhand AG, Wallbach/Zurich

2005–2006

Head of Finance & Admin a.i./COO, ITHECA Group, Bâle/Zurich

2006–2008

Assistant to Executive Chairman, Manor Group Basel/Shanghai (CN)

2008–2009

Assistant to Executive Chairman, Valora Holding AG, MuttENZ

2009–2012

Head M&A/Corporate Business Development, Valora Holding AG, MuttENZ

**Michel Gruber**

(1977 CH)

Responsable du département Commerce

Membre depuis 03.2021

Lic. ès sc. éco. Business Administration (HSG, Université de Saint-Gall)

Principaux mandats

Denner SA (prés. du CA); Ex Libris SA (prés. du CA); Migrol AG (prés. du CA); migrolino (prés. du CA); Migros Online SA (vice-prés. du CA); Digitec Galaxus SA (prés. du CA)

Expérience/parcours professionnel**2003–2010**

Différentes fonctions chez McKinsey & Company, Zurich et Dubaï, en dernier lieu en tant que Associate Principal chez McKinsey & Company, Zurich

2010–2019

Diverses fonctions au sein du groupe Valora, en dernier lieu en tant que directeur général de Valora Food Service Suisse, MuttENZ

2019–2021

Responsable Direction Commerce numérique Migros

01.03.2021–aujourd'hui

Membre de la direction générale de la FCM, responsable du département Commerce

**Valérie Schelker**

(1972 CH)

Responsable du département GRH et qualité du groupe Migros depuis 11.2025

Lic. rer. pol Université de Berne

Principaux mandats

BLS SA (membre du CA); BFH Wirtschaft (membre du comité consultatif)

Expérience/parcours professionnel**1999–2001**

Diverses fonctions marketing chez PostFinance, dernièrement assistante marketing chez Cisalpino SA

2001–2007

Responsable d'étude de marché dans le domaine du développement d'entreprise, PostFinance SA

2007–2010

Responsable Conseil RH, IT et finances, PostFinance SA

2010–2014

Responsable de la stratégie RH et du développement de la direction et de l'organisation, PostFinance SA

2014–2017

Responsable Monde du travail Personnel, membre de la direction, PostFinance SA

2017–10.2025

Responsable du personnel, membre de la direction du groupe, La Poste Suisse SA

11.2025–aujourd'hui

Membre de la direction générale de la FCM, responsable du département GRH et qualité du groupe Migros

**Isabelle Zimmermann**

(1974 A)

Responsable du département Finances

Membre depuis 2022

Mag. rer. soc. oec. Université d'Innsbruck, Autriche

Principaux mandats

Ex Libris AG (vice-prés. du CA); Banque Migros SA (membre du CA); Migros Participations SA (vice-prés. du CA); Caisse de pensions Migros (prés. du conseil de fondation); Anlagestiftung der Migros-Pensionskasse (membre du conseil de fondation); M Casa AG (prés. du CA); Stiftung Zusatzvorsorge der Migros-Gemeinschaft (prés. du conseil de fondation); M Vorsorge AG (prés. du CA); Stiftung für Sprach- und Bildungsförderung (membre du conseil de fondation); Denner SA (membre du CA)

Expérience/parcours professionnel**2001–2004**

Assistante (senior) chez Ernst & Young AG, Berne

2004–2010

Diverses fonctions chez Hilti Aktiengesellschaft, Schaan, Liechtenstein, en dernier lieu en tant que Head of Group Consolidation & Accounting

2010–2013

Director Finance Operations chez Hilti North America, Tulsa, USA

2013–2019

CFO Hilti Allemagne et région Europe centrale chez Hilti Deutschland AG, Kaufering, Allemagne

2019–2021

Head of Corporate Audit and Risk Management chez Hilti Aktiengesellschaft, Schaan, Liechtenstein

2022–aujourd'hui

Membre de la direction générale de la FCM, responsable du département Finances

Départs de membres au cours de l'année 2025**Andrea Krapf**

(1969 CH)

Responsable du département GRH et engagement du groupe Migros jusqu'en 10.2025

Responsable Engagement du groupe Migros depuis 11.2025

Domaines de direction de la FCM

La Fédération des coopératives Migros est organisée en sept départements. 18 domaines de direction lui sont attribués, ainsi qu'au président. Chacun de ces domaines est placé sous la responsabilité d'un membre de la direction générale.

Domaine Direction générale	Domaines de direction correspondants et direction respective (état: 31.12.2025)
Président de la direction générale Mario Irminger Effectif du personnel: 264	Annina Arpagaus, Secrétariat général Florian Decker, Achats du groupe Christian Dorer, Communication Andrea Krapf, Engagement du groupe Migros Andrea Moser, Affaires juridiques Christopher Rohrer, Développement durable et politique économique Mira Song, Société et culture
Département GRH et qualité du groupe Migros Valérie Schelker Effectif du personnel: 700	David Girod, Gestion des ressources humaines (GRH) du groupe Migros Peggy Schuhmann, Swiss Quality Testing Services (SQTS)
Département Operations Rainer Baumann Effectif du personnel: 1'461	Rainer Deutschmann, Sécurité et trafic Kim Shutler, Logistique Transport Fabio Torrisi, Analytics Martin Wechsler, Group IT Franziska Weder, Migros Engineering Solutions (MES)
Département Migros Industrie Matthias Wunderlin Effectif du personnel: 15	
Département Finances Isabelle Zimmermann Effectif du personnel: 176	Michaela Bill, Finances et Controlling FCM Beda Ledergerber, Treasury Communauté Migros Dominik Stigler, Accounting et Controlling Communauté Migros
Département Commerce Michel Gruber Effectif du personnel: 12	
Département Transformation Thomas Eisele Effectif du personnel: 3	Beat Arbenz, Corporate Finance

Effectifs du personnel: moyenne de l'année civile des chiffres collectés mensuellement.

Instruments de contrôle internes

L'administration et la direction générale de la Fédération des coopératives Migros attachent une importance primordiale à ce que l'entreprise soit bien gérée. Un management des risques intégrant l'ensemble des échelons de l'entreprise et un système de gestion de la compliance pour la communauté Migros sont les moyens mis en œuvre à cette fin.

Compliance

La responsabilité globale en matière de compliance incombe à l'administration de la Fédération des coopératives Migros (FCM) ainsi qu'aux organes des entreprises Migros. Migros dispose d'une fonction centrale de la compliance qui dépend de la Direction Affaires juridiques de la FCM, placée sous l'autorité du président de la direction générale. Elle bénéficie à tout moment d'un accès direct à la présidence de l'administration. Un rapport sur les activités de compliance, sur la progression de la mise en œuvre du système de gestion de la compliance Migros à l'échelle du groupe, orienté sur la norme ISO 37301, et sur des incidents liés à la compliance est établi tous les trimestres à l'intention de la direction générale et du comité Audit de l'administration.

Afin d'appuyer son engagement stratégique pour un commerce responsable et respectueux du droit, ainsi que pour la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, Migros dispose d'un code de conduite à la base de son système de compliance. Ce code s'applique à l'ensemble du personnel des entreprises du groupe Migros. Le code de conduite a été introduit en 2014. Dans le cadre du développement systématique du système de gestion de la compliance, les principes ont été étendus aux thèmes pertinents pour le groupe Migros en fonction des risques. Les douze principes du code de conduite du groupe Migros sont concrétisés par différentes directives internes et notices.

Les directives portant sur la prévention de la corruption, l'examen des partenaires commerciaux, la gestion des conflits d'intérêts, le respect du droit des cartels, le respect des prescriptions sur la protection des données et les directives de communication constituent les normes minimales du système de compliance applicables aux entreprises du groupe Migros. Des mesures appropriées sont prises pour s'assurer que les directives sont appliquées dans l'ensemble du groupe et que le personnel est formé régulièrement et par groupe cible aux directives et procédures pertinentes dans l'ensemble de l'organisation.

Migros dispose d'un code de conduite qui s'applique à l'ensemble du personnel du groupe Migros.

L'intégrité du personnel y occupe pour Migros la première place. Il est attendu de l'ensemble du personnel qu'il assume la responsabilité de ses actes, agisse toujours dans l'intérêt de Migros et soit libre de tout conflit d'intérêts. Ce faisant, il doit se montrer respectueux à l'égard des individus, de la société et de l'environnement, respecter les lois et les règles et signaler les éventuelles infractions aux services internes compétents. Le personnel des entreprises du groupe Migros en Suisse, ainsi que des entreprises Migros concernées à l'étranger, a également à sa disposition M-Concern, le service d'annonce en ligne, où il peut rédiger des messages anonymes.

Désormais, le service de signalement sera également disponible en externe pour signaler les violations des droits humains (y compris les violations de l'interdiction du travail des enfants) ou les violations de l'interdiction de corruption et du droit de l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement du groupe Migros. Un processus

structuré est en place pour traiter les dysfonctionnements signalés et mener des enquêtes internes. En cas d'infraction aux règles, une analyse des causes est régulièrement effectuée en plus de la sanction. Sur cette base, des adaptations des mesures existantes ou l'élaboration de nouvelles mesures de minimisation des risques sont éventuellement effectuées pour garantir un développement du système de gestion de la compliance basé sur les risques.

Gestion des risques

Migros dispose d'un vaste programme de gestion des risques qui englobe toutes les entreprises du groupe Migros. L'administration de la FCM est responsable de sa configuration. Elle définit les conditions-cadres des activités en matière de gestion des risques au sein du groupe Migros et s'assure que les risques sont évalués à temps et avec la justesse requise. La direction générale de la FCM informe régulièrement l'administration de la situation du groupe Migros et de celle des domaines d'activité stratégiques en matière de risques pour l'entreprise. Sur la base de ces informations, elle évalue l'impact des principaux risques sur les domaines d'activité stratégiques et décide de mettre en œuvre des mesures ad hoc.

Par ailleurs, le service d'audit interne assure une fonction de surveillance et de contrôle. En raison de son indépendance institutionnalisée vis-à-vis de l'activité opérationnelle, il a pour mission d'identifier les éventuels points faibles dans le système de gestion des risques et dans le Système de Contrôle Interne, ainsi que de prendre des mesures afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité des processus de surveillance et de contrôle.

Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification financière et stratégique. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel de la stratégie de l'entreprise.

Révision interne

La révision interne de la communauté Migros est mandatée par le comité Audit de l'administration de la Fédération des coopératives Migros (FCM) et par les administrations des coopératives régionales Migros en tant que fonction de révision à l'échelle du groupe. Elle est placée sous l'autorité de la présidente de l'administration de la FCM. Sa gestion et sa supervision sont assurées par le comité Audit de la FCM. D'un point de vue organisationnel, elle est rattachée au secteur des finances de la FCM, mais exerce ses fonctions de manière indépendante et objective.

La révision interne travaille selon une approche basée sur les risques, conformément à un plan d'audit approuvé par le comité Audit de la FCM. Elle aide les administrations et les directions à atteindre leurs objectifs en évaluant, au moyen d'une approche systématique et ciblée, l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles internes et de la gouvernance (processus de direction et de surveillance) et en initiant des améliorations continues.

Le comité Audit de la FCM examine régulièrement le plan d'audit, l'étendue des audits, l'indépendance ainsi que les ressources et le budget de la révision interne. Les principales conclusions et constatations sont présentées chaque trimestre au comité Audit et à l'administration.

Fondation G. et A. Duttweiler

La fondation a pour mission d'assurer la transmission des valeurs du fondateur de Migros. Elle est indépendante de tous les organes et organisations Migros et assume une fonction consultative et morale. Elle contrôle par ailleurs le respect des statuts et du contrat entre la FCM et les coopératives, et est aussi chargée d'approuver la rémunération des cadres supérieurs du groupe, ainsi que les indemnités de mandats des membres de l'administration de la FCM.

Fin 2025, le conseil de fondation était composé des membres suivants:

- David Bosshart (président)
- Max Alter
- Christian Biland
- Hedy Graber
- Walter Huber
- Ursula Schoepfer-Bretscher

↗ Fondation G. et A. Duttweiler

Politique en matière d'information

Migros veille à renseigner en temps utile tous les stakeholders afin d'appliquer une gestion d'entreprise à la fois saine et en phase avec son temps.

Une communication ouverte et une transparence maximale constituent deux piliers fondamentaux de l'ensemble des activités de Migros. L'entreprise veille à renseigner en temps utile les stakeholders. Le souci de la crédibilité de la communauté est à la base de toute mesure en matière de communication. Dans la mesure du possible, les collaborateurs sont les premiers à être mis au courant des événements importants. Cette ouverture à tous les échelons constitue un pan très important de la responsabilité de la direction.

L'organe de publication officiel est le Migros Magazine, distribué gratuitement aux membres des coopératives.

L'organe de publication officiel est le Migros Magazine, disponible en ligne et distribué gratuitement à tous les membres des coopératives. Le Migros Magazine paraît chaque semaine en allemand et en français, avec un tirage de plus de 1.7 mio. d'exemplaires. L'organe de publication officiel en Suisse italienne est Azione (tirage à près de 80'000 exemplaires).

Ces organes informent les membres des coopératives et la clientèle de l'actualité de leur région ainsi que des prochaines élections, des votations générales et des activités des organes nationaux et régionaux.

➤ Migros-Magazine

Organe de révision

L'assemblée des délégués de la Fédération des coopératives Migros élit sur proposition de l'administration une société de révision indépendante, en qualité d'organe de révision externe. Cet organe se voit confier un mandat d'une période de deux ans, susceptible d'être renouvelé.

Sur recommandation du comité Audit de la Fédération des coopératives Migros (FCM), l'administration de la FCM propose à l'assemblée des délégués le choix d'un organe de révision indépendant.

Organe de révision EY

En mars 2024, l'assemblée des délégués de la FCM a confirmé la nomination du cabinet d'audit Ernst & Young (EY) en tant qu'organe de révision de la FCM et en tant qu'auditeur du groupe Migros pour les exercices 2024 et 2025 (depuis l'exercice 2022).

Sur recommandation des organes des dix coopératives régionales Migros, les administrations ont proposé à leurs conseils de coopératives et aux consultations de base le choix d'un organe de révision indépendant. Au sein des filiales de la FCM, EY a été sélectionné en tant qu'organe de révision dans le cadre du mandat global.

Évaluation selon les Swiss GAAP RPC

L'organe de révision est responsable de l'évaluation des comptes annuels consolidés de la FCM au regard de la conformité avec les Swiss GAAP RPC et le droit suisse, ainsi que de la conformité des comptes annuels séparés de la coopérative Migros, des dix coopératives régionales et d'autres sociétés du groupe.

Honoraires de l'organe de révision et autres honoraires

Au sein de l'intégralité du groupe, EY a appliqué les honoraires suivants pour les services de comptabilité fournis pour les comptes annuels de 2025 et 2024:

En 1'000 CHF	2025	2024
Prestations de contrôle/ service	7'155	7'865
Autres prestations	455	747
Total	7'610	8'612

Les services de vérification englobent les tâches suivantes:

- Des travaux ciblés afin d'évaluer les comptes du groupe et les comptes annuels de la Fédération des coopératives Migros, ainsi que les comptes annuels des coopératives régionales et des autres filiales.
- Les services de vérification, qui en règle générale ne peuvent être effectués que par l'organe de révision, comme la vérification de l'introduction de nouveaux principes d'évaluation et comptables, de systèmes d'information et de l'environnement de contrôle correspondant.

Les autres services englobent les domaines des conseils fiscaux, de la présentation des comptes et des procédures de due diligence effectués pour les comptes de 2025 et 2024.

Rapport de rémunération

La politique de rémunération de Migros est clairement définie. Pour les membres du management, les rémunérations s'inscrivent dans des fourchettes conformes au marché. L'administration de la Fédération des coopératives Migros a rédigé des directives pour la rémunération des autres organes.

Les fourchettes de salaires fixent les rémunérations minimales et maximales pour les différents niveaux de direction du management. Elles sont contrôlées et ajustées tous les deux ans par l'administration de la Fédération des coopératives Migros (FCM) et approuvées par la Fondation G. et A. Duttweiler. La révision interne procède en outre régulièrement à des contrôles en lien avec les fourchettes de salaires; la présidente de l'administration est informée des résultats par écrit.

Le modèle de rémunération de Migros est structuré de façon simple et claire. Les salaires sont alignés sur ceux du marché et tiennent compte des valeurs et de la culture de Migros. Outre des conditions de travail équitables, telles qu'un règlement des vacances généreux et des possibilités de formation continue, la qualité des postes de travail fait partie intégrante du concept de gestion responsable de Migros.

Pour la rémunération des organes de Migros, l'administration FCM émet des directives qui sont contrôlées et modifiées tous les deux ans. Celles-ci s'appliquent également aux membres externes du conseil d'administration des filiales de la FCM. Les membres internes ne reçoivent en principe aucune rémunération pour ce genre de mandats.

Les rémunérations de l'administration sont en outre approuvées par la Fondation G. et A. Duttweiler. Le système de rémunération sans bonus est une valeur fondamentale de Migros et soutient le développement à long terme de l'entreprise. Les membres de l'administration et de la direction générale ne perçoivent ni avantage financier supplémentaire ni participation au résultat pour leurs activités au sein de Migros. Ils n'ont droit à aucune indemnité de départ convenue par contrat.

Les membres de l'administration de la FCM (y compris sa présidente), dont le nombre est passé de 23 à 13 au 1er juillet 2024, ont perçu des rémunérations totales de 971'550 CHF en 2025 (2024: 1'090'715 CHF). Ce montant comprend tous les jetons de présence alloués pour la participation à des séances de comité et autres réunions. En principe, aucune autre rémunération n'est versée. Le président de la direction générale (membre de l'administration de la FCM jusqu'au 30 juin 2024) ainsi que les directrices et directeurs des coopératives régionales n'ont pas perçu de rémunération en leur fonction de membre de l'administration de la FCM.

Le tableau détaillé des rémunérations versées aux membres de l'administration se présente comme suit:

Le système de rémunération sans bonus est une valeur fondamentale de Migros et soutient le développement à long terme de l'entreprise.

Rémunération de l'administration

En CHF	Indemnisation globale	
	2025	2024
Total	971'550	1'090'715
Ursula Nold ^{1 2} Présidente depuis 2019, élue jusqu'en 2026 Comité Rémunérations et nominations	441'000	441'000
Martin Künzi ² Depuis 2020, élu jusqu'en 2026 Comité Finances, Comité Audit	120'225	106'550
Cédric Moret Depuis 07.2024, élu jusqu'en 2026 Comité Rémunérations et nominations, Comité Governance	79'625	41'200
Cornelia Ritz Bossicard ² Depuis 2020, élue jusqu'en 2026 Comité Audit, Comité Governance	88'850	82'650
Christoph Tonini Depuis 2020, élu jusqu'en 2026 Comité Finances, Comité Rémunérations et nominations	109'800	97'100
Hubert Weber ^{2 3} Depuis 2020, élu jusqu'en 2026 Comité Audit	106'850	93'400
Anne-France Bonny Depuis 07.2024, élu jusqu'en 2026	12'000	9'550
Colin Frei Depuis 06.2023, élu jusqu'en 2026	13'200	12'950
		206'315

¹ La présidente de l'administration ne reçoit pas de jetons de séance.

² Déduction faite des cotisations au régime de prévoyance professionnelle (contribution de l'employeur et contributions des employés).

³ En sus: une rémunération pour le mandat CA au sein de la société MSM SA, qui s'élève à 30'000 CHF pour l'année 2025.

Rémunération de la direction générale

Les sept membres de la direction générale de la FCM (y compris son président) ont perçu au total 5.67 mio. CHF en 2025 (2024: 5.08 mio. CHF). Le plus haut salaire s'est élevé à 902'500 CHF (Mario Irminger, président de la direction générale) (2024: 874'000). Le rapport entre le salaire individuel le plus élevé et le salaire annuel brut médian de l'ensemble du personnel du groupe Migros s'est élevé à 14:1 lors de l'exercice sous revue (2024: 13:1) et a légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent.

Les cotisations de la caisse de pension sont acquittées à raison des deux tiers par l'employeur et d'un tiers par les employés et employées. Une voiture de fonction ou un abonnement général des CFF en 1re classe est mis à la disposition des membres de la direction générale. Une indemnité forfaitaire pour frais est comprise dans les salaires présentés ci-dessus. Les membres de la direction générale n'ont droit à aucune indemnité de départ convenue contractuellement et aucune rémunération variable n'est versée.

Les mandats au sein de conseils d'administration, de surveillance ou de fondation exercés par les sept membres de la direction générale ne donnent pas lieu à une indemnité. La rémunération des éventuels mandats externes accordés en dehors du groupe Migros est versée à l'employeur.